



LA DOUBLE VIE DES OBJETS S'EXPOSE

Florence Doucet, conseillère départementale déléguée à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées, inaugure, au sein du cloître de l'Hôtel du Département, l'exposition photographique « La double vie des objets », à découvrir jusqu'au 14 avril 2016.

En 2008, le GEM AMILA est né de la fusion du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) avec l'association AMILA. Son objectif est de permettre à des personnes en difficulté relationnelle, de par leur maladie, de conserver une vie sociale.

Le GEM AMILA est un lieu convivial, d'écoute, d'échange, d'information et d'aide où les personnes souffrant de troubles psychiques se retrouvent, s'entraident, organisent des activités pour favoriser le développement personnel et créer des liens vers l'extérieur.

Les activités proposées au GEM sont diverses et variées, et pour la plupart répondent aux demandes des adhérents. Ces derniers participent activement à diverses manifestations locales comme la préparation de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, la fête des habitants du quartier Croix Chevalier, et celle de Mirabeau et la Journée Mondiale du jeu.

L'objectif de l'exposition photographique « La double vie des objets » au Conseil départemental est donc de montrer le travail des adhérents de l'association GEM AMILA afin de les valoriser à travers leurs réalisations.

Depuis de nombreuses années déjà, le GEM AMILA est porteur d'un projet photo, dont les adhérents sont acteurs et réalisent ensemble une série de photos destinées à être exposées dans différents lieux du département.

Cette action, novatrice et valorisante, s'inscrit fortement dans les valeurs du GEM. L'utilisation de la photo n'est pas un hasard. C'est un bon outil de valorisation de soi qui permet aux adhérents d'entamer un cheminement vers une prise de conscience de leur talent.

Le choix de mettre en œuvre ce projet, et surtout le thème de la double vie des objets, a répondu à plusieurs objectifs et tout d'abord, la mise en valeur des objets que l'on a tendance à banaliser du fait de leur utilisation quotidienne. Ensuite, les adhérents se sont rendus compte que l'on peut sublimer n'importe quel objet à partir de consignes. Et enfin, que ces derniers peuvent être mis en scène en dehors de leur utilisation habituelle, et ce, avec une grande imagination et ouverture d'esprit.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12